

Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du vendredi 25 septembre 2015 à 20h

Date de la convocation : 14 septembre 2015

Présents : Christine BALANDRAT, Henri BECAUT, André GAME, Gérard KNOELL, Philippe LEROY, Bernard MALBRUNOT, Angélique MOUILLERE, Hervé PETIOT, Henri SEULLIET, Angéline VERNISSE

Absent excusé : Hervé CHOMET

Secrétaire de séance : André GAME

SDE 03 - adhésion des 3 communautés d'agglomération : Une nouvelle compétence optionnelle a été ajoutée aux statuts du syndicat par arrêté préfectoral du 23 décembre 2014 "Organisation d'un service de bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides".

Dans le cadre du maillage du département en bornes des recharges, le SDE 03 a travaillé sur le schéma d'implantation de ces installations en coordination notamment avec les 3 Communautés d'Agglomération. Il apparaît que l'adhésion des communautés d'agglomération soit maintenant nécessaire pour l'installation sur le terrain de ces infrastructures de recharges. C'est ainsi que par délibération de leur Conseil Communautaire, respectivement du 11 décembre 2014, 14 avril 2015 et 15 juin 2015, les trois communautés d'agglomération de l'Allier, de VICHY, MONTLUCON et MOULINS, ont demandé leur adhésion au SDE03. Par délibération du comité syndical du 29 juin 2015, le SDE03 a approuvé l'adhésion des communautés d'agglomération.

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion des 3 communautés d'agglomération de MONTLUCON, MOULINS et VICHY au SDE 03.

Création du programme "Achat de terrain à Saint-Priest-Laprugne" + décision modificative : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a signé l'acte de vente de terrain en indivision à Saint Priest Laprugne en date du 13 juillet 2015 avec l'Office Notarial ROBELIN/MIDROUILLET situé à Vichy (décision d'acquisition de terrain en indivision à Saint Priest Laprugne : délibération du 10/10/2014). Le montant de cette acquisition s'élève à 40 €, et avec la possibilité d'un reliquat de la part du notaire si trop perçu il y a lieu. Il précise qu'il est nécessaire de créer au budget investissement le programme "Acquisition de terrain en indivision à Saint Priest Laprugne". Le Conseil Municipal accepte la création du programme "Acquisition de terrain en indivision à Saint Priest Laprugne" et charge Monsieur le Maire à réaliser la décision modificative de 40 € à l'article 2111.

Modification des horaires de la garderie : Actuellement, les horaires de la garderie sont : le matin : 7h30 à 8h50 et le soir : 16h30 à 17h30 Monsieur le Maire explique que depuis la rentrée scolaire de septembre 2015, aucun enfant ne reste à la garderie le soir, c'est pourquoi il propose, et en accord avec le Maire de Lenax, de ne plus mettre en service la garderie du soir. Après discussion, le Conseil Municipal décide de fermer le service de garderie du soir à compter du 1^{er} octobre 2015.

Session formation secourisme à la salle des fêtes : Suite à l'installation de défibrillateurs dans chaque village, la Communauté de Communes propose aux communes l'organisation d'une formation "Geste de premiers secours" (niveau PSC1 : prévention et secours civique). Les formations seront effectuées par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Allier. Elle aura lieu le samedi 28 novembre à la salle des fêtes de Montaiguët-en-Forez de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le nombre de participants est limité à 10 personnes. Les inscriptions seront prises à la mairie.

Avancement du dossier assainissement (2ème tranche) : La consultation des entreprises a été lancée et le retour est attendu pour le 14 octobre 2015. Les entreprises consultées sont :

- Entreprise POTAIN
- Entreprise SAVRE Cyril – Les Bessais - 03130 AVRILLY
- Entreprise EIFFAGE
- Entreprise BOUHET - ZA les Fontaines - 71130 GUEUGNON
- MJ TP – La Renardière – 03130 SAINT DIDIER EN DONJON

Devis pour raccordement d'une habitation au réseau d'assainissement collectif : Il est nécessaire de poser un tabouret de branchement suite à l'achat d'une maison par un particulier afin qu'il puisse se raccorder au réseau. Le montant du devis s'élève à 547 € HT. Le Conseil Municipal accepte le devis.

Travaux de voirie 2015 : La réfection de la voirie, réalisée par l'Entreprise EIFFAGE, débutera début octobre. Les travaux de mise en sécurité du virage de l'église, réalisés par l'Entreprise LTA, débutera le 7 octobre.

Compte-rendu de la commission voirie : Le chemin de "Chez Paillet" est remis en état avec la collaboration de M. Jean-Luc Sayet.

Chemin de l'Amérique : la commission s'est rendu sur place le 14/09/2015 et a étudié les problèmes suivants :

- eaux pluviales des toitures de la propriété BOSSON réceptionnées directement sur la voirie
- conduite d'eau potable desservant plusieurs propriétés enterrée sur les deux portions de chemin

Au vu de ces éléments qui engendrent des servitudes sur des terrains privés, le Conseil Municipal a décidé de ne pas procéder à la vente de ce chemin rural qui reste donc dans le domaine communal.

Taillage des haies : Avant le 30 novembre 2015. Un article paraîtra dans les journaux.

Étang communal : Fermeture de la pêche : dimanche 18 octobre au soir.

Le Maire, Henri BECAUT

Les Conseillers